

SCENARIO 1

Place à la nature

UN ACCÈS RÉGLEMENTÉ



Fermeture 2 mois/an
(15/09 - 15/11)



150 PERS./JOUR
Tous usages confondus
100 pers. en simultané max.



Restauration légère
autorisée

Pique-nique «tiré du sac» uniquement

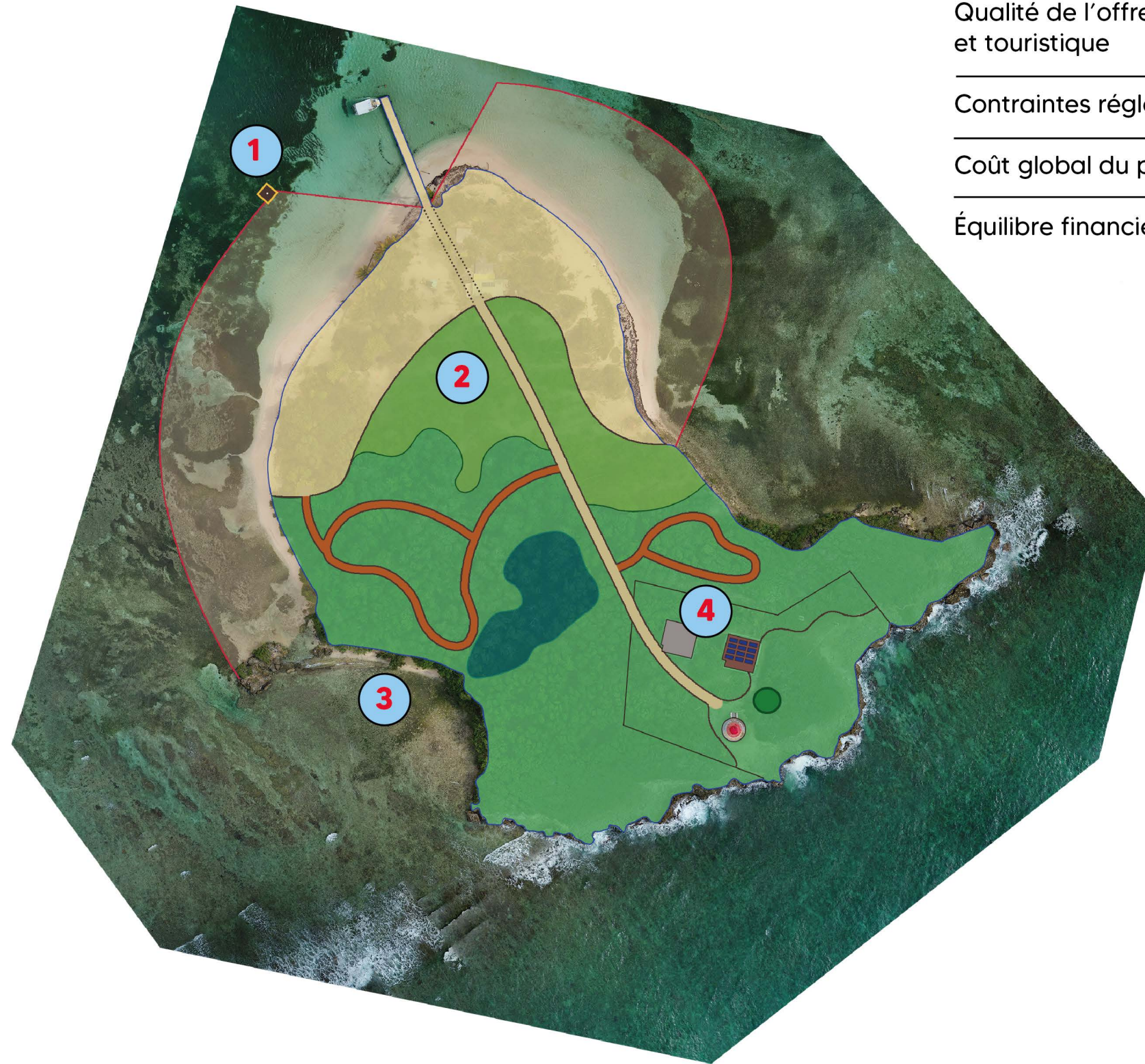
OBJECTIF

- Réduire fortement la fréquentation du site et ses impacts sur les milieux naturels

= Le site reste ouvert au public : pas justifié d'interdire l'accès, au regard du patrimoine naturel assez commun et de l'histoire récente du site (occupation humaine permanente jusqu'en 1989)

AMÉNAGEMENTS

- 1 Création d'une plateforme flottante pour usage libre sur le lagon
- 2 Délimitation d'une zone réduite en arrière-plage pour les usages balnéaires à l'aide d'une barrière en bois basse
 - Renaturation des espaces libérés
 - Renforcement du rideau de végétation en crête de plage sur le littoral Nord-Est
 - Démolition du restaurant
 - Suppression du mobilier d'accueil
- 3 Pas d'accès à la plage Ouest pour préserver les tortues
- 4 Trace de l'ancien logement ouest (soubassement)
 - Renforcement du statut de protection (APHN...)



Performance écologique
et patrimoniale



Qualité de l'offre ludique
et touristique



Contraintes réglementaires



Coût global du projet



Équilibre financier du projet



SYNTHÈSE

